

SERVICE NATIONAL UNIVERSEL: SDIS JEUNE ET TAIS - TDI!

Le dispositif vedette pour la jeunesse du Président Macron s'installe doucement en ce mois de juin. Nous le dénonçons sans appel et exigeons le **RETRAIT IMMEDIAT Du 5NU** pour plusieurs raisons :

- Le caractère obligatoire annule tout projet d'émancipation des jeunes, et plutôt qu'un accompagnement à la citoyenneté, le SNU propose un conditionnement de la jeunesse s'appuyant sur les « peurs » de la société (comme le terrorisme par exemple). Le Secrétaire d'État, Gabriel Attal, assume cette posture « on souhaite apporter aux jeunes les réflexes pour se défendre et protéger, comment réagir en cas d'attentat terroriste ou de catastrophe naturelle » (interview dans le Parisien en date du 15 juin 2019). Concernant l'aspect militaire, Gabriel Attal ajoute que « dans chacun des départements, il y aura une expérience qu'on peut rapprocher de la préparation militaire, mais sans maniement des armes. »
- Les conditions de déroulement du SNU sont dégradantes voire humiliantes pour les jeunes et celles.eux qui les encadreront, sur plusieurs points :
 - Port de l'uniforme : Le port de l'uniforme qui, plus que de favoriser une mixité sociale et diminuer les inégalités économiques, tend à habituer les corps et les esprits à être des auxiliaires de police.
 - « Sur-encadrement » : Alors que Blanquer via le plan mercredi a encore allégé le taux d'encadrement par animateur.trice ; il y a dans le cadre du SNU une marche arrière radicale qui impose un ratio d'1 adulte pour 5 jeunes. Cherchez l'erreur : les jeunes seront donc plus encadré.e.s que des enfants de maternelles. Ce « sur-encadrement » veut-il signifier que peu d'espaces de liberté seront offerts aux jeunes ? Ou bien que le gouvernement s'inquiète des risques d'un dispositif déployé à la va-vite ?
 - Conditions de travail et précarisation assumée des encadrant.e.s : L'Etat impose que les personnel.le.s soient en CEE (contrat engagement éducatif) ce qui permet de les rémunérer en dessous du SMIC horaire !
 - Faire croire que la mixité sociale s'obtient en seulement 14 jours d'internat, c'est omettre les logiques individuelles et les vies de groupes ou alors assumer de colporter un mensonge.
 - Le fait d'éloigner les jeunes de leurs proches risque, pour certain.ne, de leur faire perdre leurs repères et de les fragiliser par un internat rendu obligatoire, duquel ils.elles ne pourraient pas échapper même en cas de problèmes. Ceux.celles qui pour des raisons médicales ou X ou Y ne pourraient y accéder, seraient d'ailleurs stigmatisé.es!
- La pression de l'Etat pour obliger les jeunes : pas de SNU pas de permis, pas de SNU pas de BAC, pas de SNU pas de présentation aux concours !
- Le SNU comme seul outil de politique jeunesse démontre l'absence de connaissance des dirigeants en la matière. Le SNU est totalement déconnecté des réalités de terrain, des aspirations et des besoins des jeunes. Il nie également les compétences des acteurs.rices de la jeunesse, qui attendent eux.elles-aussi d'être un jour consulté.e.s!

Pour Solidaires Jeunesse et Sports, ce dispositif est une énième forme de coercition pour les jeunes qui subissent ainsi les échecs répétés des politiques éducatives mises en place en France.

Le **SNu** nous montre les *a priori* du gouvernement sur la jeunesse qui la considère comme individualiste et non engagée, et qui pour résoudre les soi-disant problèmes de la jeunesse française, n'a rien trouvé de mieux que de mettre en œuvre une façon de formater et conditionner les jeunes à l'obéissance aveugle et à l'autorité.





SDIS JEUNE ET T'ES TOI!

#5NUJENEPEUXPASJAIEDUCATIONPOPULAIRE

La jeunesse est un groupe social hétérogène à écouter, à valoriser comme n'importe quel autre public. L'est pourquoi, à la place du SNU, nous proposons et appelons à :

- Des politiques jeunesses émancipatrices permettant aux jeunes d'avoir des projets et de participer à la transformation sociale (du type « Envie d'agir ») en donnant des moyens aux jeunes d'être acteur.rice.s de leur vie, et créateur.rice.s d'initiatives citoyennes et solidaires. En ayant un effet secondaire de dynamiser des communautés d'acteur.rice.s jeunesse
- Laisser les jeunes être une ressource pour eux et elles-mêmes et par eux et elles-mêmes. Ils.elles ont simplement besoin d'être entendu.e.s et accepté.e.s, tout en étant véritablement associé.e.s au processus démocratique, pour éviter de continuer à subir des violences sociales, physiques et/ou psychologiques, chaque fois qu'ils.elles manifestent leur mécontentement. Il faut en effet arrêter de considérer la jeunesse comme une population à contrôler ou à protéger, car c'est elle qui est la plus à même de décider ce qui est bon pour elle-même!
- Développer des politiques de jeunesse intégrées dans les territoires :
 - notamment avec l'appui des collègues en charge des PEDT et plus largement des ACM, qui apportent une dimension éducative dans les échanges, là où l'Education Nationale traite ces enjeux de manière purement administrative.
 - notamment grâce à la formation et à l'information des acteur.rice.s jeunesses et à la mise en place d'échanges de pratiques sur les territoires, afin de soutenir les savoir-faire et compétences de ces professionnel.le.s et accompagner les changements sociétaux
- Soutenir la jeunesse en général, qui, en ce moment par exemple, nous montre l'exemple en se levant pour le climat, et en demandant des comptes aux décideur.euse.s sur leurs actions contre le réchauffement climatique.

ENTERRONS donc le SNU, et laissons la place à l'EDUCATION POPULAIRE sous toutes ces formes. Les jeunes pourront ainsi continuer à s'engager comme ils.elles le veulent, quand ils.elles veulent, tout en étant accompagné.e.s par des professionnel.le.s et bénévoles formé.e.s sur les différents territoires.

Nous appelons donc le gouvernement au **RETRAİT Du 5Nu** et à revoir sa copie en matière de politiques d'enfance et de jeunesse.

«Tu ES JEUNE : TU AS LE DROIT DE TE CONTENTER D'EXISTER SANS EFFORT NI COURBETTE (...). SEUL PROBLEME : TES AINES, POUR S'EMPECHER DE FAIRE LEUR EXAMEN DE CONSCIENCE, SE SONT MIS D'ACCORD POUR TRANSFORMER CE DROIT EN DEVOIR. » VINCENT CESPEDES

